

Le Petit Percillou



BULLETIN D' INFORMATION MUNICIPALE du mois de OCTOBRE 2008

N°20

www.mairielepercy.c.la - mail: mairielepercy@wanadoo.fr

Le mot du maire

La période estivale comme chaque année dans notre région a été riche en festivités et manifestations en tout genre. Nous avons la chance d'avoir sur le Trièves un tissu associatif riche et dynamique. C'est un bien précieux qu'il est important de soutenir. Le travail réalisé dans ce domaine par le Syndicat d'Aménagement du Trièves est à souligner.

Le Percy n'a pas été en reste et rarement la place de l'église n'aura vu autant de monde que pour le passage de Capitaine Fracasse. Le repas du village organisé conjointement par le comité des fêtes et l'Acca fut également une belle réussite. C'est l'occasion de remercier tous ceux qui ont donné un peu de leur temps pour que ces moments de convivialité puissent avoir lieu.

Avec l'hiver, un certain nombre de chantier se terminent qu'ils s'agissent de l'aménagement de « la Dône », de l'amélioration du chauffage de la salle communale où de la réorganisation de la décharge. Des dossiers importants nous attendent pour les mois prochains : le devenir de la ferme d'Esparron, la réalisation de la chaufferie bois, la mise en chantier ou non du PLU...

Nous aurons d'autres occasions d'en discuter ensemble.

Je vous laisse maintenant découvrir en détail l'actualité de notre village à travers ce 20^{ème} numéro du Petit Percillou et vous souhaite une agréable fin d'automne.

Guillaume Gontard



Entretenir et embellir notre village

L'entretien et l'embellissement du village est l'affaire de tous. Chacun peut par de petits gestes améliorer notre cadre de vie.

Par exemple rentrer les poubelles après le ramassage, tailler et entretenir les haies qui donnent sur la voie publique...

Et n'hésitez pas, dès qu'un problème survient, que ce soit sur la voirie ou le réseau d'eau, à alerter la mairie.



Etat Civil

Tous nos vœux de bonheur à Alice et David Perret,

Bienvenue à Lucile, née le 2 octobre 2008, qui vient rejoindre ses 2 frères Maël et Pablo, toutes nos félicitations à Solen et Pierre

Sortir...

Rencontre publique avec Hubert Mingarelli et Yvon Chaix

vendredi 14 novembre

« La lumière volée »

18h salle des fêtes du Percy.

Tout public à partir de 10 ans. Entrée libre.

Théâtre

samedi 15 novembre

« La lumière volée »

A 20h30 au Pot au Noir, domaine de Rivoiranche, Saint-Paul-les-Monestier

Tout public à partir de 10 ans.

Association Les Pieds dans l'Ebron

samedi 15 novembre

Apéritif festif et musique. Entrée libre.

Salle des fêtes du Percy

Le Voyage de Gulliver

Spectacle jeune public

Samedi 22 novembre

A 16h à la salle Jean Giono de Clelles

de la Compagnie Pile ou Versa, à partir de 6 ans.

Date à retenir

Cérémonie du 11 novembre

Place de la mairie 11h00

Repas de Noël des anciens et goûter des enfants

Le 13 décembre à 12h et les enfants à 15h

Arbre de Noël

Le samedi 20 décembre après-midi

UN SENTIER INTERNATIONAL SUR NOTRE COMMUNE.

« Sur les pas des Huguenots » est un projet de coopération mené dans le cadre du programme européen LEADER+ par cinq Groupements de communes allemands et deux Groupes d'Action Locale français, le GAL des Calades et des senteurs et le GAL Pays Diois.

Il consiste en la création d'un sentier international de grande randonnée suivant le tracé historique de l'exil des Huguenots dauphinois vers la Suisse et l'Allemagne après la révocation de l'édit de Nantes (1685-1690).

Le sentier part du Poët-Laval dans la Drôme pour atteindre Genève puis Francfort-sur-le-Main et se termine à Bad Karlshafen au nord de la Hesse en Allemagne. Il est long de 1400 km, ce qui en fait l'un des plus longs chemins de randonnée européen.

Ce projet Européen est un bel outil de développement touristique pour les territoires, via la valorisation de l'histoire, de la mémoire et du patrimoine. C'est aussi un beau partenariat international établi autour de cette initiative (Allemagne, Suisse, Italie, France). La première partie du projet vient de se terminer : déterminer le tracé, recenser le patrimoine, le potentiel touristique.....

Ce sentier qui part de Poët-Laval passe par notre village. Au Col de Menée, il suit les sentiers de randonnée existants : Esparron, Chabulière, Les Blancs, Le Percy, Monestier du Percy, Prebois, Mens, St Jean d'Hérans et rejoint la Mure par le Pont de Cognet. Le marquage (logo), la promotion.... sont la deuxième phase du projet qui va débiter fin 2008.

Pour toute information sur ce projet vous pouvez consulter : www.surlespasdeshuguenots.eu



Recette

Recette du sud de l'Inde

le mango - sauce

Ingrédient: 1 mangue verte, des grains de moutarde noirs, sel, huile, 2 C à café de sucre

Préparation:

Coupez la mangue en fin morceau -

Mettre l'huile dans une poêle antiadhésive, attendez que l'huile soit bien chaude ensuite mettre les grains de moutarde (ceux ci doivent éclater sur l'huile chaude), puis mettre les morceaux de mangue et autres ingrédients, mélangez le tout, attendre que les morceaux de mangue se ramollissent...

Pour ceux qui souhaite « plus épicé » vous pouvez ajouter un morceau de piment vert.

Cette recette s'accompagne très bien avec des petits toasts pour l'apéritif ou pour accompagner un riz cuit à l'antillaise. Elle accommode aussi parfaitement les poissons grillés...

Bonne dégustation

Fioul : Prime à la cuve

Vous pouvez bénéficier d'une prime à la cuve d'un montant de 200 euros pour l'hiver 2008-2009.

Cette aide exceptionnelle est réservée aux ménages non imposables à l'impôt sur le revenu ayant reçu une facture de fioul entre le 1er juillet 2008 et le 31 mars 2009 (une seule aide par ménage sera accordée sur cette période).

La demande doit être envoyée avant le 30 avril 2009 aux trésoreries. Vous trouverez le formulaire de demande de l'aide à la cuve en mairie. Les aides seront versées à compter du 1er janvier 2009.

Habitat

Améliorer votre logement ou créer un logement locatif :

L'équipe Habitat et Développement Conseils est à votre disposition pour tous conseils techniques et financiers pour votre projet habitat. L'opération se termine fin novembre mais vous pouvez encore bénéficier de subventions et conseils. Les travaux pouvant être réalisés dans les 3 ans.

Contact : Virginie Coing-Maillet au 04 76 95 62 15

Information pour les propriétaires de forêt :

Le Centre Régional de la Propriété Forestière a mis en place un plan de développement de massif regroupant 6 communes : Saint Michel les Portes, Saint Martin de Clelles, Chichilianne, Clelles, Monestier du Percy, Saint Maurice et le Percy.

Ce plan de massif a pour but de sensibiliser et conseiller les propriétaires en les invitant à réaliser des documents de gestion forestière. Les propriétaires forestiers peuvent ainsi se regrouper et des actions communes peuvent être menées : Création de routes ou pistes forestières, gestion durable de la forêt...

Ce plan de massif s'adresse à tous les propriétaires même les plus petits (<1ha).

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec David Houmeau

A Saint Martin de Clelles – Tel 04 76 34 47 58

Permanence le mercredi de 14h à 17h.

Eau et Forêt Visites

Visite du réseau d'eau

Découverte de la forêt d'Esparron

Samedi 27 septembre, tous ceux qui le souhaitaient ont pu découvrir l'ensemble du réseau d'eau de la commune. La visite a débuté par le réservoir de Chabulière, celui des Blancs puis s'est poursuivie jusqu'à Casseyre pour découvrir le dispositif de traitement de l'eau par UV.

La promenade s'est terminée à Esparron autour de l'arbre « Président » où Jean François Mandron (agent ONF) a pu expliquer le fonctionnement de l'exploitation de la forêt communale.

Tout le monde s'est retrouvé devant la ferme autour



d'un verre et d'un pique-nique improvisé.

Fêtes au village

Cet été le village a vu deux rencontres importantes :

Capitaine Fracasse

Tout d'abord la venue d'une troupe de théâtre mélangeant comédiens professionnels et amateurs en tournée sur le Trièves avec leur spectacle « Capitaine Fracasse ».

Les habitants du village se sont mobilisés pour organiser cette venue.

Spectacle, saucisses, côtelettes, soupes et buvettes ont fait la réussite de la soirée. Nous avons accueilli plus de 250 personnes sur la place du village autour du chaudron de soupe.

Deux associations et un repas pour le village.

Cette année l'association d'animation du Percy et l'ACCA ont organisé conjointement le repas du village : Agneau, gibier et gratin cuit au bois dans le four communal.

80 personnes ont partagé le repas dans une ambiance festive. La journée s'est achevée par une partie de pétanque.

Une décharge toute propre !...

La décharge située à la sortie du village direction Sendon a été entièrement nettoyée et réorganisée.

Petit rappel des règles d'utilisation :

- La décharge est strictement réservée à l'usage des particuliers habitant le Percy.
 - Il est interdit de déposer des objets encombrants en dehors du ramassage organisé par la Communauté de communes.
 - Seul les gravats inertes (pierres, terre, herbes fraîches...) et le bois (branchages, planches...) peuvent être déposés après inscription et retrait des clefs en mairie.
 - Les gravats seront vidés dans le trou et le bois convenablement empilé sur la plate-forme.
 - Il est strictement interdit de mettre le feu aux déchets entreposés.
 - Aucun déchet ménager ne devra être déposé : pas de plastique, de boîte en carton, de polystyrène...
- Nous comptons sur le civisme de chacun pour respecter ces consignes et garder cette décharge fonctionnelle.

Emplois d'été

Durant le mois d'août, 2 personnes ont été embauchées pour assurer un complément de travail à Joël Rouchon, employé communal à temps partiel (4 heures par semaine).

Durant cette période, ils ont pu poser les bancs sur différents points de la commune. Les abris bus et menuiseries de la salle des fêtes ont fait peau neuve. Cet apport de main d'œuvre a permis de faire des travaux d'entretien en attente : entretiens de chemin, nettoyage de regard, tonte et débroussaillage.

Point sur les travaux

Salle communale :

Les radiateurs viennent d'être changés. L'ensemble de l'éclairage va être remplacé et divers travaux d'entretien sont en cours (remplacement ou révision des portes, pose de plinthes, protection des bouteilles de gaz extérieures...).

La ferme d'Esparron :

La reprise du balcon est terminée et une nouvelle rambarde va être posée. Des volets métalliques vont être installés et l'ensemble des portes d'accès sera renforcé. Les fenêtres seront changées par la suite.

Toiture de la Mairie :

La réfection du toit de la mairie est programmée pour le printemps. L'installation de panneaux solaires thermiques est à l'étude.

Route de Chabulière :

Suite aux gros orages du mois d'août le haut de la route communale de Chabulière (direction Esparron) a été fortement dégradé. Des travaux de renforcement vont avoir lieu début novembre. Une subvention pour travaux urgents a été déposée.

Aménagement de " la Dône "

L'aménagement de la Dône est en cours. Le parking de la salle communale doit être repris dans le même temps. La reprise du bassin qui s'affaisse doucement est programmée pour l'année prochaine

Petits et grands Percilloux sur le chemin de l'école

Septembre, jour de rentrée pour 18 enfants du village, direction la maternelle, la primaire ou le collège, sans oublier nos ados vers le lycée.

C'est à Clelles, Mens ou ailleurs qu'ils vont commencer une nouvelle année.

Pour les petits, c'est une première pour les autres une habitude et le plaisir de retrouver les copains.

Le premier jour pour certains, c'est accompagnés de maman et papa qu'ils passent le portail cartable à la main.

Pour l'école de Clelles le transport scolaire ramasse tous les enfants dès la première année de maternelle et ce parce que la commune a fait le choix d'embaucher une accompagnatrice.

Depuis la rentrée 2008/2009, quatre classes de maternelle/primaire accueillent les enfants à Clelles.

Pour le collège de Mens, il y a 2 points de montée dans le bus, qui se remplit avec les enfants de Monestier du Percy, St Maurice, Lalley, Prébois jusqu'à Mens.

Nous souhaitons bon courage à nos écoliers et une bonne année scolaire.

Secrétariat de Mairie tous les jours de 14h à 17h

04 76 34 46 04

Permanence du Maire le vendredi de 14h à 17h

Le Maire : Guillaume GONTARD
04 76 34 44 52 - 06 81 39 00 97

1^{er} Adjoint : Christine BRONNER
06 75 67 94 85

2^{ème} Adjoint : Jean Marc TATIN –
04 76 34 45 67 - 06 75 38 95 05